

De 50 et plus à *AVSplus*  
Assemblée annuelle de la CDAS

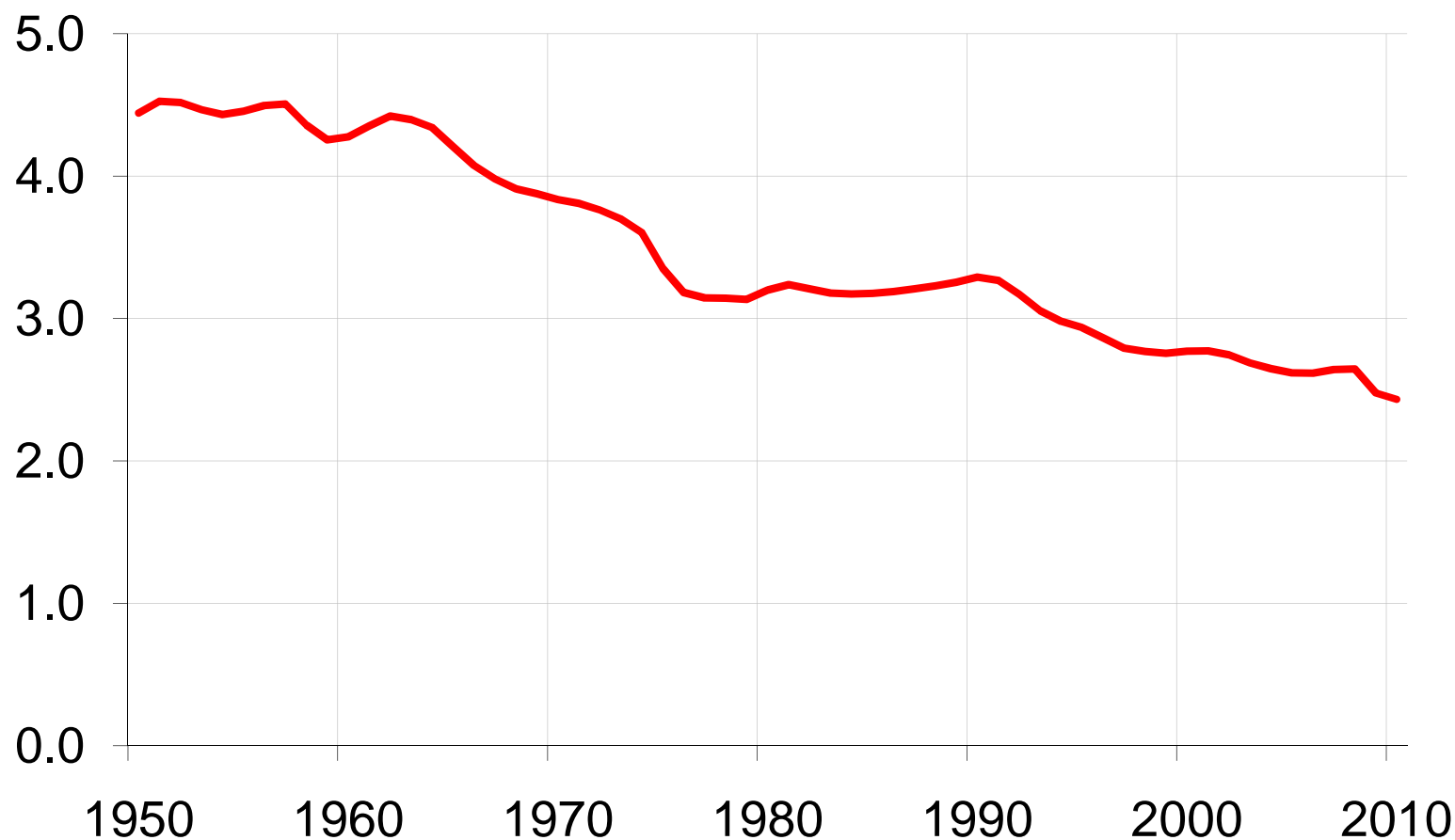
Daniel Lampart, USS  
23 juin 2011

# Travailleurs/travailleuses âgés : de grands problèmes d'emploi

- Le taux d'activité des hommes de 55-64 ans est passé de 86 % (1991) à 80 % (2009)
- À 60 ans et plus, 43 % des personnes au chômage sont des chômeurs/chômeuses de longue durée (en tout, moyenne de 21 %)
- Une grande partie quitte l'assurance-chômage sans nouvel emploi (« fin de droit » ou rente de vieillesse) :  
« fin de droit » des 55-59 ans : 25%
- Étude d'Avenir Suisse : les entreprises préfèrent « plutôt des jeunes » pour 60-80 % des emplois hors direction
- Explication: discrimination basée sur l'âge

# Des dizaines d'années d'expérience avec le vieillessement démographique

**Personnes actives occupées relativement au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus (emploi en équivalent plein temps)**

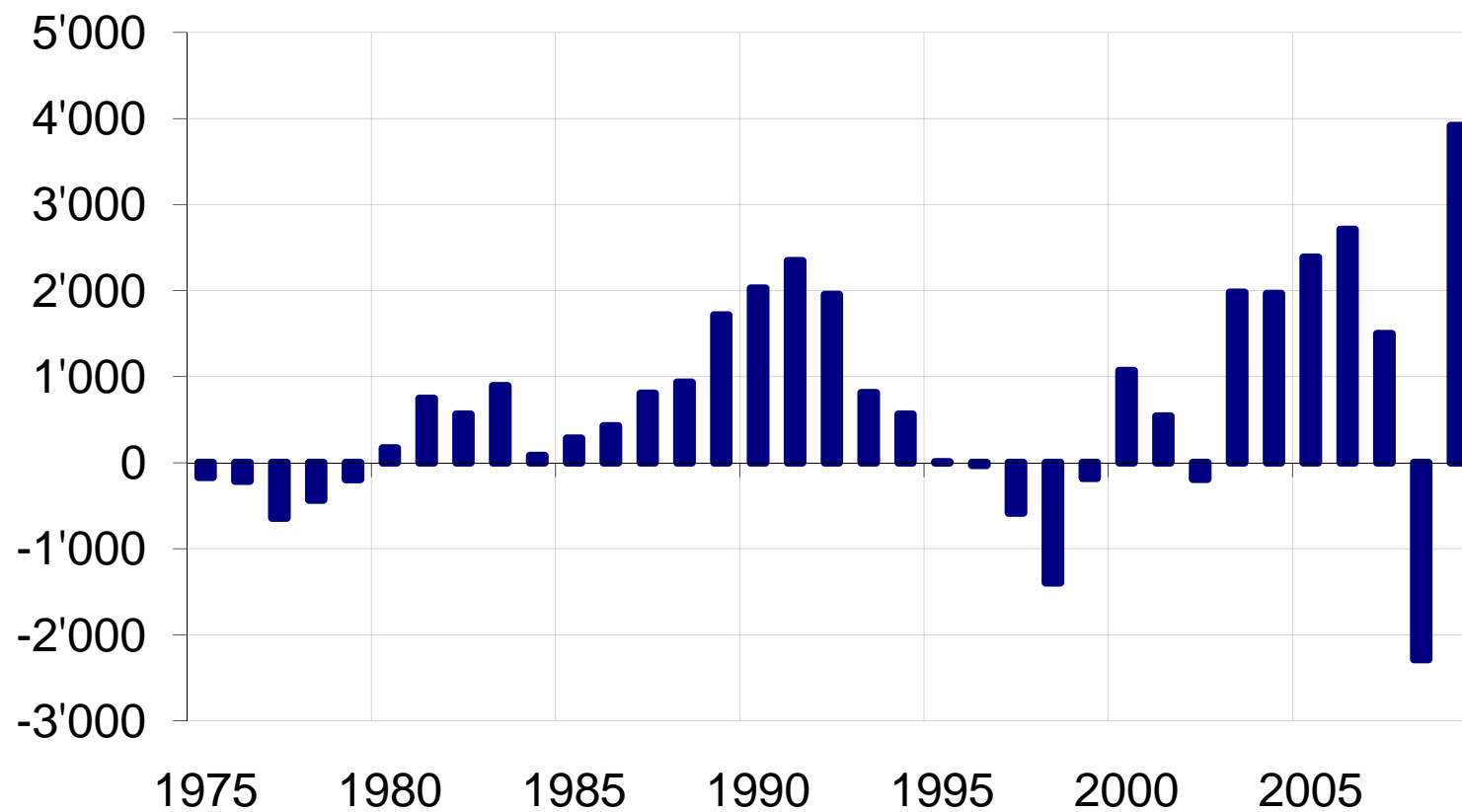


# La bonne situation financière de l'AVS

---

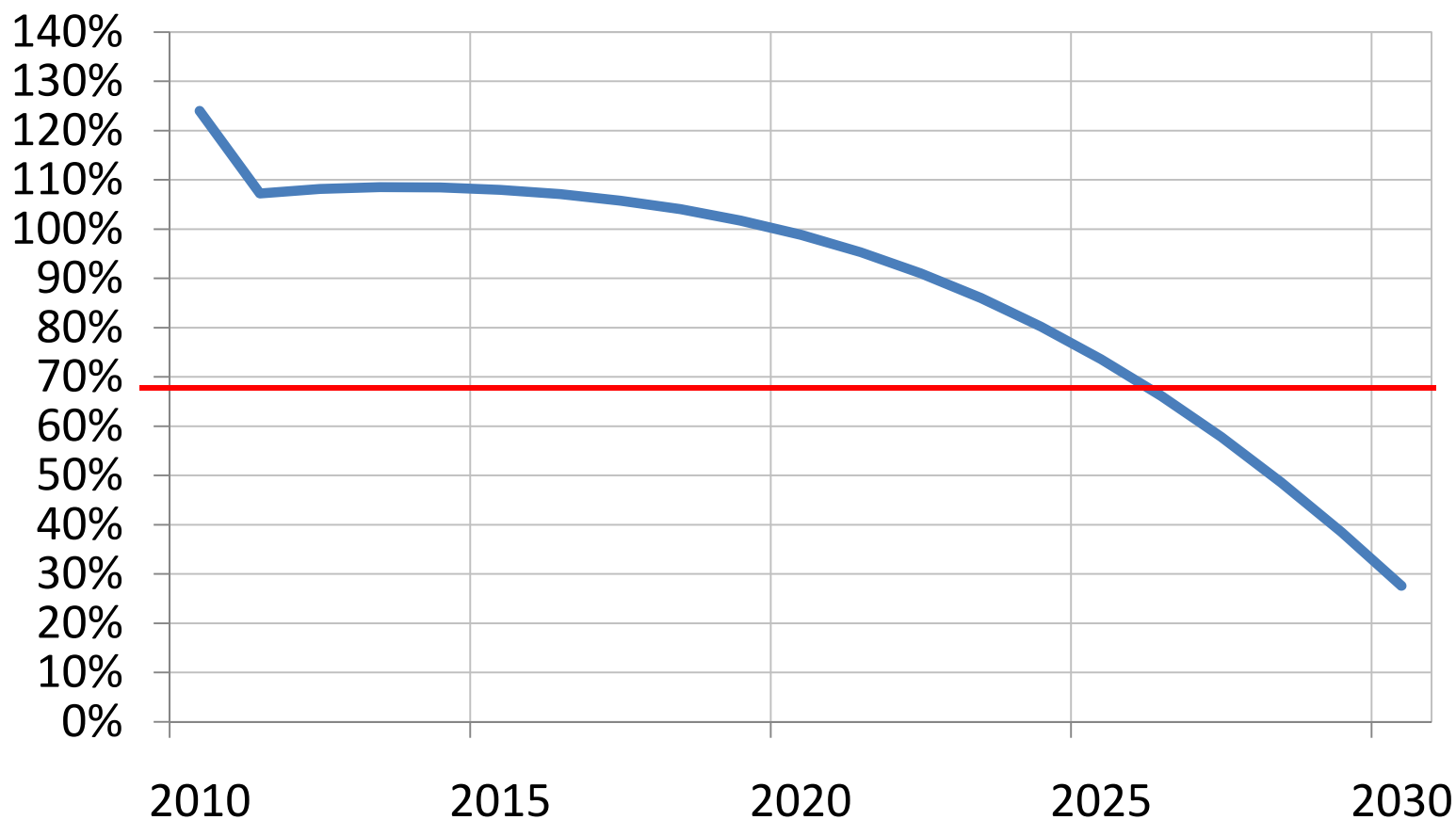
## Résultat d'exploitation de l'AVS

(en millions de francs)



# Scénarios USS pour l'AVS : pas de besoin financier supplémentaire jusqu'en 2025

Évolution du Fonds de compensation AVS en pour-cent des dépenses



# Scénarios USS de financement : résultats

---

Pour-cents de cotisation supplémentaires nécessaires pour l'AVS selon le scénario USS

	<b>2030</b>	<b>2040</b>	<b>2050</b>
« Tendance » USS	1.6	1.8	1.4
Croissance future des salaires comme en 1960-2010	0.5	0.2	-0.6
Meilleure réalisation du potentiel du taux d'activité et d'occupation	0.8	-	-
+ introduction d'un impôt sur les successions	0.0	-	-

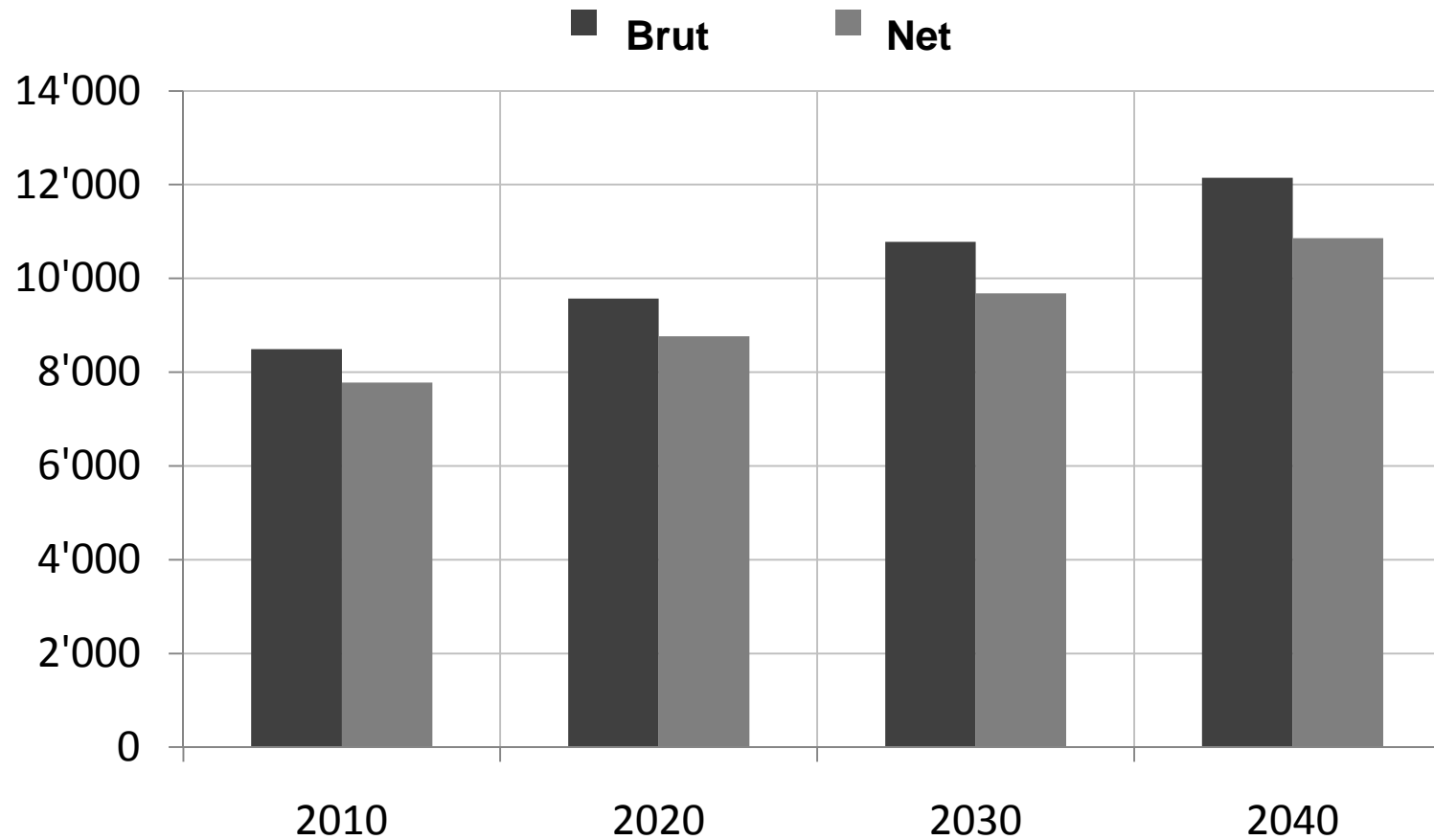
# Relèvement de l'âge de la retraite : pas une solution

- 67 ans pour âge de la retraite = seulement de 1 à 1,5 % de salaire ou de TVA
- Conséquence : problèmes d'emploi plus graves
  - plus de problèmes encore pour les travailleurs/travailleuses âgés
  - transfert des coûts à l'assurance-chômage, à l'AI et aux cantons/communes
- Politiquement impossible : la population ne veut pas de relèvement de l'âge de la retraite
- Solution : une bonne politique de l'emploi et des salaires
  - Elle désamorcera les problèmes du marché du travail aujourd'hui...
  - ... et allégera toutes les assurances sociales, aujourd'hui et demain

# Aucune charge supplémentaire pour les génération futures

---

## Salaire mensuel moyen en francs



# Rembourser les dettes de l'AI auprès du Fonds AVS

---

- La dette de l'AI auprès du Fonds AVS est d'env. 15 Md en raison des anciens déficits
  - Le Fonds de l'AVS a une faible marge de manœuvre
- Budgétisation trop pessimiste de la part de la Confédération : Fr. 15 Md sur le compte de compensation du frein à l'endettement
- La Confédération aurait eu les fonds suffisants pour empêcher les déficits de l'AI
- Affecter les 15 Md du compte de compensation au remboursement des dettes de l'AI
- La révision 6b de l'AI est une absurdité

## Rentes de vieillesse insuffisantes pour les bas et moyens revenus

Profession	Salaire avant l'âge de la retraite	Rente en Fr. (taux de remplacement en %)
Chauffeur de poids lourd	5200 Fr.	3242 Fr. (57%)
Vendeuse de chaussures	4800 Fr.	3021 Fr. (58%)
Magasinier et vendeuse (50%)	4800 Fr.+ 1900 Fr.	4508 Fr. (67%)

L'USS met au point le projet *AVSplus* :

- taux de remplacement de 80% pour les salaires inférieurs à 5000 Fr.
- taux de remplacement de 70% pour les salaires inférieurs à 7000 Fr.

- Grands problèmes d'emploi pour les travailleurs/travailleuses âgés
- Aucun besoin financier supplémentaire pour l'AVS jusqu'en 2025
- Plus la situation sur le marché de l'emploi s'améliore, moins l'AVS a besoin d'argent
- Désendettement de l'AI via le compte de compensation du frein à l'endettement
- Comblent le manque de revenu réalisé avec des rentes avec *AVSplus*

# Rembourser les dettes de l'AI auprès de l'AVS avec les réserves à distribuer de la Confédération

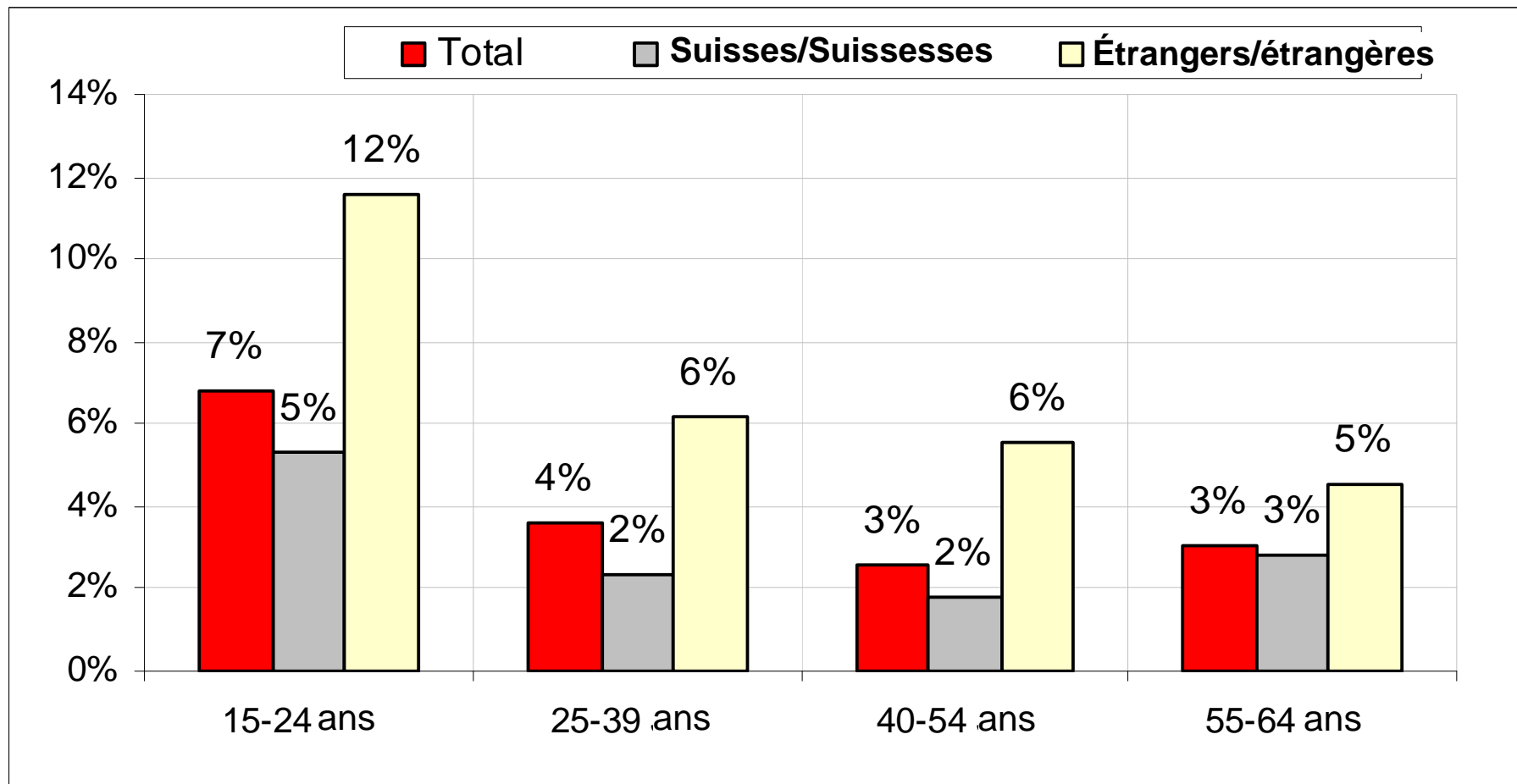
- Réserves à distribuer aujourd'hui : 17 Md
- Désendettement conforme au frein à l'endettement
  - But du frein à l'endettement : équilibrer recettes et dépenses sur la durée
  - But du frein à l'endettement : stabiliser les dettes fédérales pas de les éponger (Message in FF 2000, p. 4328),
  - Message sur le frein à l'endettement : les excédents figurant au compte de compensation doivent être éliminés dans les prochains budgets (FF 2000, p. 4338)
  - La règle complétant le frein à l'endettement devrait cependant être abrogée pour cette mesure

# Potentiel d'activité non utilisé

---

- Travailleurs/travailleuses âgés
- Chômeurs/chômeuses et personnes en sous-emploi
- Femmes (taux d'activité, volume d'activité)
- Immigration
  
- Potentiel d'env. 600 000 emplois à plein temps
- Allègement potentiel de l'AVS d'env. 4 Md supplémentaires
  
- Si
  - ... ce potentiel était utilisé
  - ... et si un impôt sur les successions était introduit,
- ... l'AVS n'enregistrerait pas de déficit malgré le vieillissement démographique

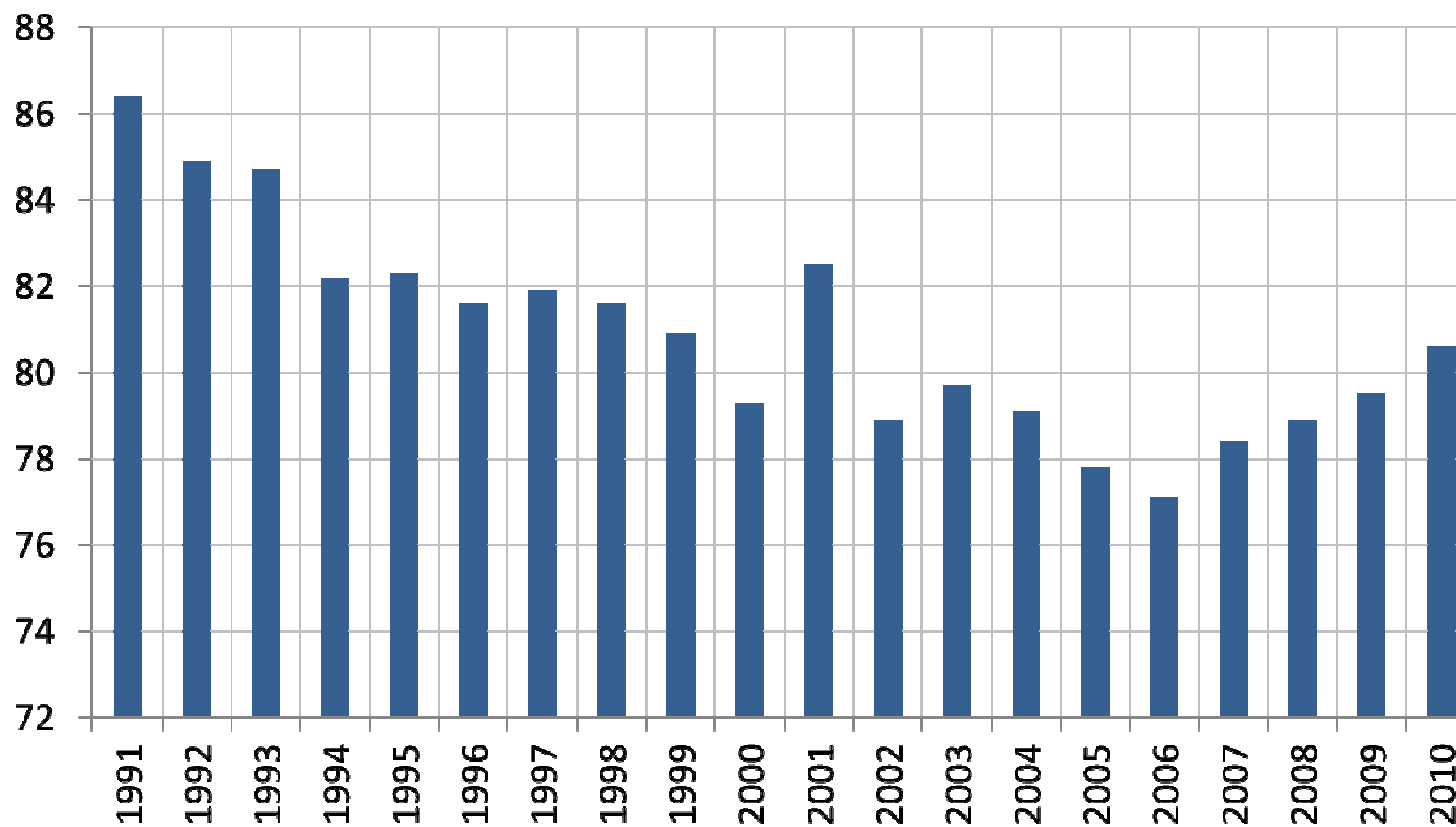
## Jeunes : un taux d'activité élevé, en particulier chez les ressortissant(e)s étrangers



Source : OFS

## Hommes de 55-64 ans : un taux d'activité en forte baisse

---



Par rapport à 1991 : env. 30 000 hommes actifs en moins

*Graphique 7.3.2 Nouveaux bénéficiaires de rente en Suisse, par cause d'invalidité et par âge, 2010*

